



Pauline d'Orgeval a connu un important succès entrepreneurial avec la création de 1001 listes en 1999. Elle a accompagné le développement de son entreprise pendant 10 ans en tant que Présidente et Directrice Générale.

Impliquée en parallèle de longue date dans le monde associatif, Pauline d'Orgeval cofonde en 2010 avec Catherine Franc et Prune Nercy l'association CoActis Santé (www.coactis-sante.fr), qui s'engage en faveur de l'accès aux soins pour tous et notamment pour les personnes en situation de handicap. Coactis santé est notamment à l'origine de SantéBD, un support de communication gratuit à base d'illustration et de FALC (Français facile à lire et à comprendre) pour expliquer simplement la santé à tous (disponible via l'appli santebd et www.santebd.org).

En 2014, elle cofonde Carians, et lance en décembre 2015 le service de deuxième avis médical en ligne www.deuxiemeavis.fr qui permet à des patients éloignés, avec des problèmes de mobilité ou devant prendre une décision médicale rapidement d'obtenir un deuxième avis médical en moins de 7 jours auprès des médecins référents de leur maladie en France sur la base d'un dossier médical approfondi.